



## Philosophia Scientiæ

Travaux d'histoire et de philosophie des sciences

18-2 | 2014

Hugo Dingler et l'épistémologie pragmatiste en  
Allemagne

---

# « Expériment » en 1823 - à propos d'un néologisme français mort-né

Alexandre Métraux

---



### Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/949>

DOI: [10.4000/philosophiascientiae.949](https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.949)

ISSN: 1775-4283

### Publisher

Éditions Kimé

### Printed version

Date of publication: 15 June 2014

Number of pages: 95-104

ISBN: 978-2-84174-672-9

ISSN: 1281-2463

### Electronic reference

Alexandre Métraux, « « Expériment » en 1823 - à propos d'un néologisme français mort-né », *Philosophia Scientiæ* [Online], 18-2 | 2014, Online since 26 September 2014, connection on 03 November 2020. URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/949> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.949>

---

Tous droits réservés

# « Expériment » en 1823 – à propos d'un néologisme français mort-né

Alexandre Métraux

Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie –  
Archives H.-Poincaré – Université de Lorraine – CNRS  
(UMR 7117) (France)

**Résumé :** Au terme allemand d'*Experiment* (ou *Versuch*) correspond en français le terme d'expérience. Or, en sens opposé, expérience peut devenir soit *Versuch*, soit *Erfahrung* (savoir, savoir-faire, connaissance, événement vécu, etc.). Ainsi, le mot expérience véhiculé à plusieurs reprises par Lavoisier dans le discours préliminaire de son *Traité* a été traduit en allemand par *Erfahrung*, et en anglais par *experiment*, ce qui démontre que le terme français prête à des interprétations divergentes, mais également possibles. L'article explicite l'emploi du mot expériment, néologisme mort-né du début de XIX<sup>e</sup> siècle, comme équivalent de *Versuch*, *Experiment* et *experiment* dans le but de réduire l'ambiguïté sémantique propre au terme d'expérience.

**Abstract:** The English term *experiment* is conventionally rendered in French by *expérience*. The latter term, however, when translated back into English, may give either *experiment* or *experience*. Thus, *expérience* lends itself to two semantically justifiable, but different translations, at least as long as contextual factors remain ineffective. This article argues for the use of *expériment* (as equivalent of the English word *experiment*), a stillborn neologism coined in the early nineteenth century, as a means for reducing the risk of unsettled understandings relating to epistemological matters of experimentation when moving from French to other languages (and *vice versa*).

Écartons d'emblée tout malentendu. Le propos de la présente contribution est des plus modestes. Il s'agit non pas de justifier, mais d'explicitier le choix d'un néologisme mort-né et vieux de presque deux cents ans pour la traduction du mot allemand *Experiment* par *expérience*<sup>1</sup> – mot à fréquence relativement élevée dans l'article que Hugo Dingler a consacré à la philosophie de l'expérimentation (cf. le présent numéro, 33–56).

Et commençons par quelques remarques qui vont presque de soi.

Dans la version sur cédérom de 2004, le *Petit Robert* offre une définition quadruple d'expérience :

1. Le fait d'éprouver qqch., considéré comme un élargissement ou un enrichissement de la connaissance, du savoir, des aptitudes.
2. Événement vécu par une personne, susceptible de lui apporter un enseignement.
3. *Absolt.* Connaissance de la vie acquise par les situations vécues.
4. Le fait de provoquer un phénomène dans l'intention de l'étudier.

Pour ce qui est de la quatrième acception, l'ouvrage renvoie aux termes d'épreuve, d'essai, d'expérimentation et d'événement. Ainsi, expérience dans l'ensemble de ses acceptions se révèle être un substantif d'une certaine complexité – complexité qui, outre qu'elle exige des locuteurs un degré d'attention plus qu'habituel, peut aussi, comme le rappelleront les exemples donnés plus loin, induire en erreur et donner lieu, paradoxalement, à des malentendus presque indécélables (et même pas réductibles à des processus inconscients comme dans certains actes manqués freudiens).

C'est donc au contexte de signaler laquelle de ces quatre acceptions est (probablement) la bonne. S'agit-il d'un contexte de pratiques de laboratoire ou de lieux de recherche munis d'équipements ultra-complexes, ultra-sensibles et parfois immenses (le Supersynchrotron à protons ou le Grand collisionneur électrons-positons du CERN, p. ex.), on comprendra sans peine qu'il est question d'une approche expérimentale mise en œuvre dans des espaces circonscrits. Si, par contre, il s'agit de quelque événement advenu à une personne qui en demeure marquée pour quelque temps ou à tout jamais, le contexte sera à son tour déterminant pour la compréhension du mot expérience. La polysémie d'expérience ne pose donc en général pas de problème(s) à la compréhension de textes véhiculant ce mot.

Mais les cas de double traduction, je veux dire : de la traduction « aller-retour » d'une langue en français et du français en la langue d'origine, qui

---

1. L'objet de ces considérations est un ensemble de mots appartenant à diverses langues. Les renvois à des dictionnaires et autres outils de travail seront simplifiés : on ne mentionnera que le titre de l'ouvrage (p. ex. *Litttré*), l'année de parution et, si nécessaire, l'édition (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> ou n-ième éd.).

passé conventionnellement par expérience, ne sont pas inoculés contre tout malentendu. Ainsi, *Experiment*, devenu expérience au passage de l'allemand à la langue cible, devient au retour à sa langue d'origine soit *Experiment*, soit *Erfahrung*. Rien de bien grave, dira-t-on, on pourra toujours vérifier en mettant vis-à-vis texte et contexte allemands, d'une part, et le terme français dans son contexte, d'autre part. Mais si les moyens d'une telle comparaison font défaut, soit que l'on n'entende pas l'allemand, soit que le texte allemand demeure indisponible alors même qu'on lit un texte traduit en français dans lequel l'expérience figure plusieurs fois à chaque page, on ne saisira pas nécessairement la signification de ce mot quand (ou si) le contexte prête à confusion – non pas parce que les lecteurs seraient ou peu appliqués, ou peu expérimentés, mais parce que la signification d'expérience serait *en soi* sous-déterminée, les facteurs contextuels étant totalement ou partiellement inopérants.

Avant de considérer le néologisme expériment, il semble recommandé de passer rapidement en revue la manière dont quelques langues distinguent l'expérience (d'une déception sentimentale, p. ex.) de l'expérience de laboratoire, ou, d'une manière plus générale, de l'expérience procédant par *veratio naturae*, pour faire allusion à une notion courante de l'expérimentation à l'âge classique.

L'allemand connaît le mot *Versuch* pour désigner tantôt un ensemble d'opérations effectuées sur des objets d'étude (p. ex. au laboratoire), tantôt pour désigner une tentative, un essai sans intervention matérielle sur ou dans l'objet sous considération ; ainsi, un morceau de prose peut être rédigé dans le but de faire l'essai d'une forme littéraire nouvelle. Quant à *Experiment*, il dénote soit une expérience de laboratoire (ou une démarche épistémique analogue), soit une tentative ou un essai. À de rarissimes exceptions près, le contexte permet de reconnaître à quoi (à quel genre de procédé, de démarche, d'opérations, etc.) le mot renvoie. *Erfahrung*, l'un des termes correspondant sémantiquement à expérience, par contre, fait référence à des connaissances pratiques, à des savoirs reçus ou acquis, à des faits éprouvés (cf. plus haut les définitions (1) à (3) du *Petit Robert*).

L'anglais a tranché pour de bon entre *experience* et *experiment* vers 1750, alors que dans un passé plus reculé, les deux mots servaient à désigner les mêmes choses, ou, selon le contexte, non pas les mêmes choses, mais quelque chose dans un échantillon de choses désignables.

L'anglais d'avant 1750 était soumis à peu près au même régime que le latin tel que le pratiquait Francis Bacon, pour ne citer qu'un auteur, qui est aussi sans doute représentatif des locuteurs avisés se servant du latin pour se faire comprendre des doctes de cette époque-là et encore du temps des Lumières.

Bacon opposa donc *experimentum*, l'observation voulue, intentionnée, dirigée sur un objet particulier, voire l'observation à répétition, à *accidens*, la rencontre fortuite, non-recherchée, d'un ou plusieurs objets aperçus ou entrevus dans les limites du champ perceptif. Mais *experimentum* était tout aussi utile à la désignation d'une expérience en tant qu'épreuve-intervention sur un objet afin d'en corroborer (ou d'en rejeter) les propositions concernant ses propriétés, son comportement ou les effets produits sur lui. En revanche, *expe-*

*rientia* pouvait dénoter soit une expérience (dans l'acception moderne du mot anglais *experiment*), soit un ensemble de connaissances acquises par l'étude de textes (*experientia literata*) ou en fonction de l'exercice de certaines facultés cognitives (perception, mémoire, inférence, etc.)<sup>2</sup>.

Le mot russe опыт (*opyt*) désigne à la fois l'expérience (quotidienne) ou les connaissances/l'art (p. ex. d'un horloger), une tentative ou un essai, et enfin l'expérience de laboratoire. Par contre, эксперимент (*eksperiment*), mot importé du latin, de l'allemand ou de l'anglais, dénote, d'une façon non-ambiguë, la même chose que son équivalent originaire (*experiment* ou *Experiment* ou *experimentum*, p. ex. dans l'acception de l'expression *experimentum crucis*). Ainsi, lorsque Dmitrij Mendeleev mit sur papier la première ébauche de ce qui deviendrait par la suite le tableau représentant le système périodique des éléments, il utilisa le mot опыт qui, dans son contexte, signalait de quoi il s'agissait : non pas de substances susceptibles d'être analysées par des procédés expérimentaux, mais d'un tableau proposant une grille de lecture synoptique permettant de concevoir les éléments sous un nouvel angle épistémique. Et quand, dans ses ouvrages de chimie, il était question d'expériences faites au laboratoire, Mendeleev utilisa опыт, on pouvait (et on peut encore) saisir à quoi on a affaire<sup>3</sup>.

En néerlandais, on parle d'*ervaring* quand il est question d'expérience dans les acceptions (1) à (3) du *Petit Robert*. Quant à l'expérience-intervention-*vexatio naturae*, les néerlandophones la désignent par *experiment* ou par *proef*.

La langue suédoise procède un peu comme le néerlandais, elle fait la différence entre *erfarenhet* pour dénoter l'expertise, la connaissance acquise par l'observation, etc., et *försök* (l'équivalent de *Versuch* en allemand) et *experiment* qui désignent l'expérience scientifique, p. ex.

Quant aux locuteurs lusophones, ils ont le choix entre *experiência* et *ensaio*, comme dans l'expression *ensaio laboratorial* (expérience de laboratoire) ou dans celle, non moins courante, de *serie de experiências* ; mais on se sert autant du mot *experiência*, comme en français, pour désigner l'expérience en tant qu'événement vécu ou fait éprouvé.

La langue italienne est riche en synonymes d'expérience. Le *Vocabulario degli Accademici della Crusca* (3<sup>e</sup> édition de 1691) traduit le mot latin *experientia* par *approvazione*, *esperienza*, *oculatamente*, *sperienza* et *sperimento*, et propose pour *experimentum* à la fois *cimento*, *esperimento*, *prova*, *saggio*, *spezienza* et *sperimento*. De l'âge classique aux Temps modernes, l'italien a, tout comme le latin des doctes ou l'anglais, réduit l'éventail de dénnotations, si bien que cette langue distingue aujourd'hui entre *esperienza* d'une part pour expérience dans les acceptions (1) à (3) du *Petit Robert*, et, d'autre part,

2. Cf. l'excellente analyse de [Deleule 1984] ; voir aussi [Jardine 1974, 128–132, 136–137], ainsi que l'introduction au lexique du *Novum Organum* due à Maria Fattori, cf. [Fattori 1980, xxviii–xxix].

3. Cf. le fac-similé de l'ébauche de la première version du système périodique reproduite dans [Mendeleev 1958].

(*e*)*sperimento*, (p. ex. *esperimento preliminare* et *sperimento sugli animali*), *esperienza*, *prova* et *test*.

Et enfin, pour ne pas attirer le reproche d'eurocentrisme outré, on notera que l'hébreu (moderne) distingue entre *nisaïon* et *nisouï*, *nisaïon* dénotant une épreuve, expérience, quelque chose qui advient avec ou sans anticipation au sujet ; en revanche, *nisouï* dénote l'expérience scientifique dans quelque lieu que ce soit. En outre, l'hébreu connaît le mot *havaïa* qui dénote une expérience excitante ou un événement heureux marquant les esprits, c'est-à-dire qui ne s'oublie pas de si tôt<sup>4</sup>.

Tous les exemples donnés ci-devant semblent indiquer que la langue française est presque la seule à être dépourvue d'un moyen linguistique pour dénoter de manière non-ambiguë et sans détour, c'est-à-dire sans se référer au contexte objectif sous-jacent, soit une expérience de laboratoire (ou un ensemble d'actions semblables), soit ce que l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert définit comme « la connoissance acquise par un long usage de la vie, jointe aux réflexions que l'on a faites sur ce qu'on a vu, & sur ce qui nous est arrivé de bien & de mal ». Alors qu'en suédois, en russe, en hébreu, en anglais, en néerlandais, en allemand on peut être sûr qu'un mot approprié (tel qu'*experiment* ou *Experiment*) désigne en effet une manière d'approcher un objet au moyen d'une intervention ciblée.

Dans un avant-propos (*Vorbericht*) relatif à un manuscrit d'histoire naturelle rédigé par Louis Patrin qu'il découvrit dans la bibliothèque universitaire de Vilnius en Lituanie, Georg Forster attire l'attention sur le fait que l'auteur de cet inédit développe des arguments favorables à l'émergence de « *neue und wichtige Versuche und Erfahrungen* » concernant l'évolution des espèces. Toute tentative de traduction fidèle est prise dans un dilemme, car aucun des termes expérimentation, épreuve, expérience et essai n'est susceptible de rendre *avec précision* l'un ou l'autre des mots-clés de la formulation « *neue und wichtige Versuche und Erfahrungen* » – « de nouvelles et importantes expériences et expériences ». *Versuch* (au pluriel : *Versuche*) dénote un ensemble, une série, une foule d'expériences (de laboratoire ou semblables à celles effectuées dans un laboratoire) potentiellement importantes, et *Erfahrung* (au pluriel : *Erfahrungen*) un ensemble, un nombre indéfini d'observations, de rencontres perceptives, d'acquis de connaissances potentiellement importantes. Pour rendre de manière à la fois plausible et élégante la phrase de Forster, le passage à la langue française recourt forcément à une périphrase, à un détour, dont on pourrait aisément faire l'économie si le terme expériment n'éveillait plus ni étonnement, ni malaise ou encore s'il ne donnait lieu à un refus pour cause de purisme.

---

4. *Nisaïon* : nom masculin au singulier, la forme du pluriel étant *nisionot* ; *havaïa*, nom féminin au singulier, la forme du pluriel étant *havayot* ; *nisouï*, nom masculin au singulier, la forme du pluriel étant *nisouïm* ; ces termes dérivant de la racine commune *n-s-i* ; je dois ces renseignements à l'aimable obligeance de mon ami et collègue Michael Elazar de l'université de Tel Aviv.

La co-occurrence dans *une* phrase d'*Erfahrung* et *Versuch* dans des textes rédigés en allemand constitue une exception assez rare. Mais le problème linguistique et sémantique soulevé par la polysémie d'expérience demeure entier, comme en témoigne la traduction anglaise du *Traité élémentaire de chimie* de Lavoisier [Lavoisier 1789].

Dans le discours préliminaire de son *Traité*, Lavoisier disserte sur le parallèle de l'acquisition du langage par l'enfant et la réforme de la nomenclature chimique. Pour ce qui est de l'acquisition du langage, il renvoie à quelques pensées que Condillac a développées dans sa *Logique* (cf. [Lavoisier 1789, VIII sq.]). Or, les passages auxquels Lavoisier est allé puiser ne mentionnent ni la (ou les) méthode(s) expérimentale(s) en général, ni telle ou telle expérience particulière de physique ou de chimie. Expérience dénote ainsi ce qui advient à quelqu'un (en l'occurrence à l'enfant-apprenti chez Condillac, à l'homme pensant chez Lavoisier) ou encore ce qui se construit peu à peu dans l'ensemble des savoirs sensori-moteurs en vertu d'observations de toutes sortes (cf. [Condillac 1780, 28–39]).

Robert Kerr (1757-1813), le traducteur du *Traité* de Lavoisier, maniait l'anglais à la perfection. J'en veux pour preuve l'aisance avec laquelle il composa les 10 premiers volumes de relations d'expéditions et de voyages historiques de la collection (comprenant en tout 18 volumes) de *A General History and Collection of Voyages and Travels* parue entre 1811 et 1824 [Kerr 1824]. Dans ces ouvrages, Kerr ne cessa de respecter la différence entre l'expérimentation plus ou moins rigoureusement effectuée (le plus souvent avec vexation de la nature) (donc : *experiment*), d'une part, et, d'autre part, ce qui advient aux gens, ce qui relève de l'apprentissage individuel, ou encore ce qui est du ressort de certaines performances remarquables, etc. (donc : *experience*).

Mais dans la traduction du discours préliminaire du *Traité* de Lavoisier, Kerr emploie, à une exception près, seulement le mot *experiment* en tant qu'équivalent d'expérience. Or, expérience dénote selon Lavoisier, dans la partie du *Traité* en question, ou bien le vécu du petit de l'homme, ou bien l'accumulation de savoirs confirmés, ou encore les pratiques de chimistes éclairés.

Lavoisier affirme que, comme chez l'enfant pour lequel l'idée naît d'une sensation, « pour celui qui commence à se livrer à l'étude des sciences physiques, les idées ne doivent être qu'une conséquence, une suite immédiate d'une expérience ou d'une observation » [Lavoisier 1789, VIII]. Kerr traduit expérience (dans ce passage) par *experience* [Lavoisier 1802, XVI]. Mais ultérieurement, et à chaque fois qu'apparaît l'expérience (au singulier ou au pluriel) de Lavoisier, la traduction anglaise propose *experiment* comme équivalent sémantique, sans tenir compte de la variabilité du contexte (cf. [Lavoisier 1802, XVII sq.]). Et le contexte est en effet à la fois variable et relativement indéterminé, à tel point que le traducteur allemand de Lavoisier, Sigismund Friedrich Hermbstädt (1760-1833), médecin lui aussi et professeur de chimie et de pharmacologie, propose pour la version publiée en 1803 uniquement *Erfahrung* (qui est tout sauf quelque chose intimement lié aux expériences de laboratoire), ce qui n'est

pas entièrement déplacé, mais peut-être aussi la marque d'un automatisme d'interprétation [Lavoisier 1803].

Kerr et Hermbstädt ont ainsi pris le risque de détourner le sens du discours de Lavoisier. Gaucherie ? Si gaucherie il y a eu, elle est d'autant plus surprenante pour la traduction anglaise que, comme cela a été indiqué plus haut, la langue de Kerr avait, dès 1750, fixé pour de bon la signification d'*expérience* et d'*experiment*. Ainsi, le dictionnaire de Nathaniel Bailey, *An Universal Etymological English Dictionary*, paru en cinquième édition à Londres en 1731, a bien fait sentir la différence à respecter entre *expérience* et *experiment* en alignant trois brèves *entries* [Bailey 1731] :

EXPERIENCE [*experientia*, L.] Knowledge or Skill gotten by Use or Practice *F*.

qui s'oppose à

AN EXPERIMENT [*experimentum*, L.] Essay, Trial, Proof.

Et comme pour préciser dans quel sens *experiment* doit être idéalement utilisé, le lexicographe ajouta un petit article sur

EXPERIMENTUM *crucis*, such an *Experiment* as leads Men to the true Knowledge of the Thing they inquire after ; as a Cross, set up where divers Ways meet, directs Travellers in their true Course. *L.*]

Pourquoi cette gaucherie, si gaucherie il y a eu ? Inutile de spéculer si Kerr, étant médecin et membre de la *Physical Society of Edinburgh*, donc probablement au fait de certains développements de la chimie de l'époque, a pour ainsi dire par automatisme pris l'expérience de Lavoisier pour l'équivalent d'*experiment* des chimistes anglais, ou s'il n'a pas véritablement saisi le contexte philosophico-pédagogique d'origine condillacienne. Or, cette indétermination sémantique n'aurait pas existé si l'existence du mot *expériment* avait permis à Lavoisier ainsi qu'aux autres auteurs francophones de signaler à partir de 1750 ou 1800 par le seul choix d'un mot sur quoi portaient leurs énoncés. La même chose s'applique à Hermbstädt dont la traduction ne contribue pas non plus à « désambiguïser » le sens d'expérience (cf. l'annexe comportant une concordance trilingue partielle).

Le fait est que deux lecteurs, auxquels on ne peut probablement pas faire le reproche d'avoir traduit l'ouvrage de Lavoisier dans un état de somnambulisme, ont compris l'expérience du discours préliminaire du *Traité* comme étant la dénotation tantôt de ceci, et tantôt de cela. D'où il ressort que, pour ces deux lecteurs-traducteurs, le contexte ne pouvait plus les orienter dans le choix terminologique le plus approprié.

C'est probablement dans le but de ne plus devoir s'exposer à cette sorte de sous-détermination sémantique que les auteurs-lexicographes du *Dictionnaire des termes de médecine, chirurgie, art vétérinaire, pharmacie, histoire naturelle, botanique, physique, chimie, etc.*, paru à Paris en 1823 [Bégin 1823], ont

décidé d'inclure un article sur quelque chose qui est ou qui ressemble fortement à un néologisme : EXPÉRIMENT.

Pour apprécier la portée que les auteurs-lexicographes ont accordée à ce terme, il est recommandé d'en compléter la citation par celle deux articles voisins.

EXPÉRIMENT. s. m., *experimentum* ; épreuve que l'on fait sur l'homme ou sur les animaux avec un agent thérapeutique nouveau, afin d'en connaître les propriétés. | Vivisection des animaux, faite dans l'intention de découvrir quelque chose sur la structure et les fonctions de leurs organes. | Essai que l'on fait d'un poison ou d'un aliment inconnu, pour savoir quelle est son action.

EXPÉRIENCE. s. f., *experientia* ; connaissance des choses, acquise par un long usage. En médecine, c'est l'art de préserver le corps humain des maladies auxquelles il est sujet, et de les guérir, une fois qu'elles ont paru. On n'y devient habile que par une longue suite d'observations faites avec soin. | Epreuve, essai, tentative.  
V. EXPÉRIMENT .

EXPÉRIMENTATEUR, adj., *experimentator* ; qui fait des expérimentens.

## Annexe : Concordance trilingue partielle

Lavoisier	Kerr	Hermbstädt
L, VIII une suite immédiate d'une <i>expérience</i> ou d'une observation	K, xx what is a necessary consequence, and im- mediate effect, of an <i>experiment</i> or observa- tion	H, 6 eine unmittelbare Folge ei- ner <i>Erfahrung</i> , oder einer Beobachtung seyn
L, IX À chaque instant le ju- gement qu'il a porté se trouve redressé par l' <i>expérience</i>	K, xx On every occasion his judgments are correc- ted by <i>experience</i>	H, 6 in jedem Augenblicke kommt seiner Beur- theilung die <i>Erfahrung</i> zu Hülfe
L, X à le mettre continuel- lement à l'épreuve de l' <i>expérience</i>	K, XXI–XXII We ought, in every in- stance, to submit our reasoning to the test of <i>experiment</i>	H, 7 Daß wir dasselbe zur Probe immer mit der <i>Erfahrung</i> vergleichen
L, X à ne chercher la vé- rité que dans l'enchaî- nement naturel des <i>ex- périences</i> & des obser- vations	K, XXII and never to search for truth but by the natu- ral road of <i>experiment</i> and observation.	H, 8 Daß wir endlich die Wahrheit nur in der natürlichen Verkettung der <i>Erfahrungen</i> und Beobachtungen suchen
L, XI de ne déduire aucune conséquence qui ne dérive immédiatement des <i>expériences</i> & des observations	K, XXII never to form any conclusion which is not an immediate conse- quence necessarily flowing from observa- tion and <i>experiment</i>	H, 8 keinen Schluß zu ziehen, der nicht unmittelbar aus <i>Erfahrungen</i> und Beobachtungen fließt
L, XIII Cette loi rigoureuse, dont je n'ai pas dû m'écarter, de ne rien conclure au-delà de ce que les <i>expériences</i> pré- sentent	K, XXIV This rigorous law from which I have never deviated, offorming conclusions which are not fully warranted by <i>experiment</i>	H, 10 Das strenge Gesetz, das ich nicht übertreten durfte, niemand mehr zu folgern als die <i>Erfahrungen</i> auf- weisen
L, XXVIII ils agissent à notre égard à la manière des corps simples, & nous ne devons les supposer composés qu'au mo- ment où l' <i>expérience</i> & l'observation nous en auront fourni la preuve	K, XXVIII they act with regard to us as simple sub- stances, and we ought never to suppose them compound until <i>expe- riment</i> and observa- tion have proved them to be so	H, 15 sie wirken vor unse- ren Augen als einfache Körper und wir dürfen sie nicht eher für zu- sammengesetzt halten, als in dem Augenblick, wo <i>Erfahrungen</i> und Beobachtungen uns davon Beweis gegeben haben

## Bibliographie

- BAILEY, Nathaniel [1731], *An Universal Etymological English Dictionary*, Londres : E. Bell, etc., 5<sup>e</sup> éd.
- BÉGIN, Louis-Jacques [1823], *Dictionnaire des termes de médecine, chirurgie, art vétérinaire, pharmacie, histoire naturelle, botanique, physique, chimie, etc.*, Paris : Baillière.
- CONDILLAC, Étienne Bonnot de [1780], *La Logique, ou les premiers développemens de l'art de penser [...]*, Paris : L'Esprit.
- DELEULE, Didier [1984], *Experientia-experimentum* ou le mythe du culte de l'expérience chez Francis Bacon, dans *Francis Bacon : Terminologia e fortuna nel XVII secolo*, édité par M. Fattori, Rome : Edizioni dell'Ateneo, 59-72, Seminario internazionale, Rome, 11-13 marzo 1984.
- FATTORI, Marta [1980], *Lessico del Novum organum di Francesco Bacone*, t. 1, Rome : Edizioni dell'Ateneo & Bizzarri.
- JARDINE, Lisa [1974], *Francis Bacon : Discovery and the Art of Discourse*, Cambridge : Cambridge University Press.
- KERR, Robert [1824], *A General History and Collection of Voyages and Travels : arranged in systematic order : forming a complete history of the origin and progress of navigation, discovery, and commerce, by sea and land, from the earliest ages to the present time*, Edinburgh : Blackwood.
- LAVOISIER, Antoine-Laurent [1789], *Traité élémentaire de chimie, présenté dans un ordre nouveau, et d'après les découvertes modernes*, Paris : Cuchet.
- [1802], *Elements of Chemistry, in a New Systematic Order, Containing All the Modern Discoveries*, t. 1, Londres : G. & J. Robinson, trad. par Kerr, R.
- [1803], *System der antiphlogistischen Chemie*, t. 1, Berlin ; Stettin : Nicolai, trad. par Hermbstädt, S. F.
- MENDELEEV, Dmitrij [1958], *Perioditcheskiï zakon : Dopolnitel'nye Material'y*, Moscou : Izdatel'stvo akademii nauk, édité par Bonifatij M. Kedrov.